

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{ER} AVRIL 2011

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

VOTE DES TAUX 2011

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de reconduire les même taux d'imposition pour l'année 2011 : taxe d'habitation : 8,40 %, taxe foncier bâti : 14,61 %, taxe foncier non bâti : 56,91 %

COMPTES DE GESTION & COMPTES ADMINISTRATIFS 2010

N'appelant ni observation ni réserve les comptes de gestion 2010 du Receveur municipal sont approuvés à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2010 du service assainissement et celui de la Commune. Constatant un excédent de fonctionnement de 226 672,22 Euros, le conseil décide d'affecter la somme de 115 054,35 Euros en section d'investissement exercice 2011, le reste soit 111 617,87 Euros étant conservé en fonctionnement.

BUDGETS PRIMITIFS 2011

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2011 de la Commune et l'arrête à :

| | |
|------------------------------|------------------|
| - Dépenses de fonctionnement | 556 321,87 Euros |
| - Recettes de fonctionnement | 556 321,87 Euros |
| - Dépenses d'investissement | 301 075,82 Euros |
| - Recettes d'investissement | 301 075,82 Euros |

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2011 du service assainissement et l'arrête à :

| | |
|------------------------------|------------------|
| - Dépenses de fonctionnement | 101 316,21 Euros |
| - Recettes de fonctionnement | 101 316,21 Euros |
| - Dépenses d'investissement | 46 503,42 Euros |
| - Recettes d'investissement | 46 503,42 Euros |

CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ETUDE D'URBANISME ET MODIFICATION DU PLU

Monsieur le premier adjoint présente au Conseil municipal les offres concurrentes pour l'étude d'urbanisme de quartiers et modification du Plan Local d'Urbanisme Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, le bureau d'étude LE BEAUR pour un montant de 20 100 euros H.T.

TRAVAUX DE VOIRIE : CHOIX DU PRESTATAIRE

Monsieur le Conseiller délégué à la voirie présente au Conseil municipal les devis concurrents des entreprises sollicitées pour les travaux de voirie 2011. Après analyse des offres le Conseil municipal, choisit, à l'unanimité, l'entreprise TP REALISATIONS pour un montant de 18 841,30 euros H.T.

SDED : AMENAGEMENT ESTHETIQUE

A l'unanimité, le Conseil municipal, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme pour l'aménagement esthétique des réseaux Grande rue.

RENOUVELLEMENT CONVENTION ASSISTANCE RETRAITE

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le contenu de la convention assistance retraite, à intervenir entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme et la Commune.

CNAS : ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à encaisser le chèque de la Caisse des Dépôts et Consignation d'un montant de 117,01 euros correspondant à un remboursement de cotisation.

HERAMEN : CONVENTION DE LOCATION AVEC LA COMMUNE DE CROZES-HERMITAGE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe les conditions financières de location de la salle Rionne de l'Espace Heramen le 30 octobre 2010 pour la Commune de CROZES-HERMITAGE et les Communes du Canton de TAIN L'HERMITAGE.

pour extrait
en Mairie, le 8 avril 2011
le Maire,